

FAITS SAILLANTS

L'économie québécoise ralentit depuis le début de l'année 2023. Le PIB réel a progressé de 0,3 % au premier trimestre, puis s'est contracté de 0,5 % au deuxième trimestre. En dépit de cette modération, la hausse des salaires et le niveau élevé des prix soutiennent les dépenses des ménages.

L'évolution récente de l'activité économique et les conditions météorologiques qui ont affecté le Québec au cours de l'été 2023 entraînent une détérioration de 1,0 milliard de dollars du cadre financier. Le déficit budgétaire prévu dans le budget de mars 2023 est toutefois maintenu à 4,0 milliards de dollars pour 2023-2024, après versements des revenus consacrés au Fonds des générations. En effet, les révisions constatées sont compensées par une utilisation équivalente de la provision pour éventualités.

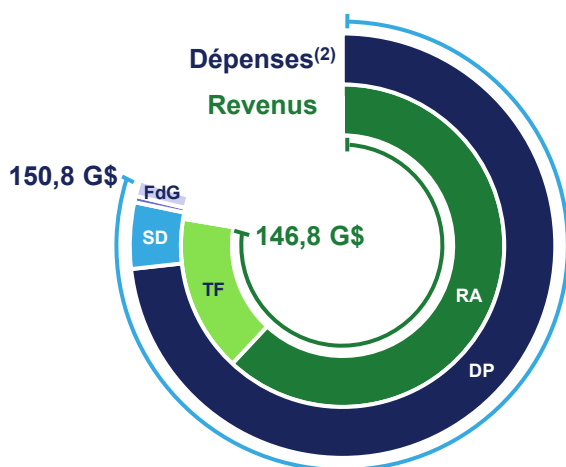
Ainsi, sur la base des résultats du premier trimestre et des facteurs actuellement connus qui affecteront le cadre financier d'ici la fin de l'exercice financier, les revenus devraient atteindre 146,8 milliards de dollars pour l'ensemble de l'année, alors que les dépenses, en incluant les versements des revenus consacrés au Fonds des générations et la provision pour éventualités, devraient s'établir à 150,8 milliards de dollars.

Il est prévu que le poids de la dette nette s'établisse à 38,1 % du PIB au 31 mars 2024, soit à 0,4 point de pourcentage de plus que prévu dans le budget de mars 2023, en raison entre autres d'une révision à la hausse de la dette nette au 31 mars 2023.

Par ailleurs, depuis le début de l'année 2023-2024⁽¹⁾, les emprunts réalisés s'élèvent à 17,0 milliards de dollars, soit à près de 67,3 % du programme prévu.

Prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2023-2024

(en milliards de dollars)



Un déficit budgétaire de 4,0 G\$ en 2023-2024

RA	Revenus autonomes
117,0 G\$	
TF	Transferts fédéraux
29,7 G\$	
DP	Dépenses de portefeuilles
138,4 G\$	
SD	Service de la dette
9,5 G\$	
	Provision pour éventualités
0,5 G\$	
FdG	Versements des revenus consacrés au Fonds des générations
2,3 G\$ ⁽³⁾	

Note au lecteur

Le *Rapport sur la situation financière du Québec* fournit un aperçu des résultats financiers du gouvernement du Québec. Il est préparé dans le but d'accroître la transparence des finances publiques et d'effectuer un suivi régulier de l'atteinte de la cible relative au solde budgétaire pour l'année financière. Les informations financières qui y sont présentées ne sont pas auditées et sont basées sur les conventions comptables utilisées dans les états financiers annuels du gouvernement.

Le *Rapport sur la situation financière du Québec* – 2^e trimestre de 2023-2024 sera publié en décembre 2023.

ÉVOLUTION RÉCENTE DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE

La croissance du PIB réel a ralenti en 2023 à la suite d'une forte hausse de 2,6 % en 2022. Pour les deux premiers trimestres de 2023, comparativement à la période correspondante en 2022, le PIB réel a affiché une croissance de 0,5 % (+0,3 % au premier trimestre et -0,5 % au deuxième trimestre).

- La modération de l'activité économique coïncide avec le resserrement monétaire de la Banque du Canada, qui a pour but de freiner la poussée inflationniste.

Les actions effectuées jusqu'à maintenant par la Banque du Canada portent leurs fruits. La croissance des prix ralentit.

- La variation annuelle de l'indice des prix à la consommation (IPC) s'est située à 4,6 % en août 2023, après avoir atteint un sommet de 8,0 % en juin 2022. En dépit de cette décélération, le niveau des prix reste élevé.

Conséquemment, la hausse du PIB nominal se modère. À la suite d'une progression de 9,6 % en 2022, elle se situait à 4,0 % pour les deux premiers trimestres de 2023 comparativement à la période correspondante en 2022.

- Le PIB nominal a augmenté de 1,1 % au premier trimestre de 2023 par rapport au trimestre précédent et de 0,9 % au deuxième trimestre.

En dépit du ralentissement économique, les conditions du marché du travail sont restées exceptionnellement tendues. Le taux de chômage pour les huit premiers mois de 2023 se situait à 4,2 % en moyenne, un creux historique. Pour la même période, le taux d'emploi des personnes âgées de 15 à 64 ans atteignait un sommet de 78,6 %.

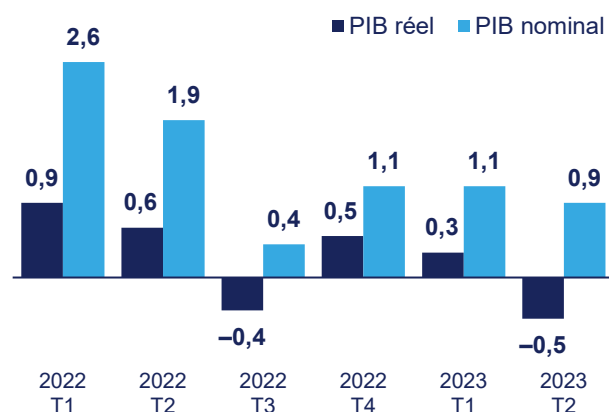
Les fortes tensions du marché du travail se reflètent sur les hausses salariales. Notamment, les salaires et traitements se sont accrus de 5,4 % pour les deux premiers trimestres de 2023 par rapport à la même période en 2022.

Les importants gains salariaux et le niveau élevé des prix ont soutenu les dépenses des ménages, qui ont augmenté de 8,3 % pour les deux premiers trimestres de 2023 comparativement à la période correspondante en 2022.

Du côté des entreprises, l'excédent d'exploitation net des sociétés affichait une baisse de 8,8 % pour les deux premiers trimestres de 2023 comparativement à la période correspondante en 2022. Cette diminution s'explique notamment par la baisse des prix des matières premières, qui a affecté les prix des exportations de ressources naturelles.

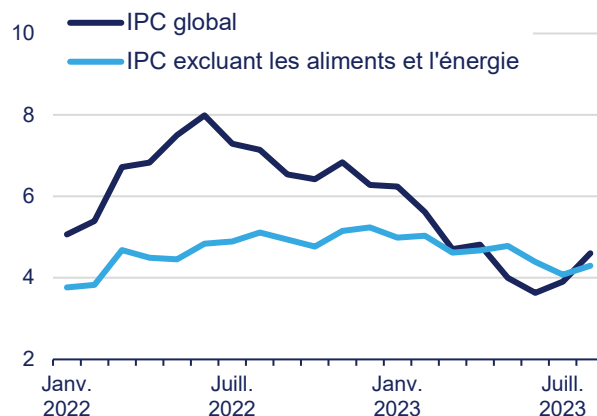
Évolution de l'activité économique au Québec

(PIB réel et nominal, variation trimestrielle en pourcentage)



Indice des prix à la consommation au Québec

(variation annuelle en pourcentage)



SOMMAIRE DES RÉSULTATS ET PERSPECTIVES FINANCIÈRES POUR 2023-2024

► Résultats au 30 juin 2023

Pour les trois premiers mois de 2023-2024, le solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire affiche un déficit de 686 millions de dollars. Il s'agit d'une baisse de 1,5 milliard de dollars par rapport au solde budgétaire observé au premier trimestre de 2022-2023.

Ce résultat s'explique par les facteurs suivants :

- des revenus de 35,8 milliards de dollars, lesquels affichent une progression de 1,2 % par rapport à la même période de l'année précédente. Cette hausse s'explique principalement par la faible croissance des revenus autonomes dans un contexte de ralentissement économique, ainsi que par la croissance des revenus provenant des transferts fédéraux en santé;
- des dépenses de 36,0 milliards de dollars, lesquelles présentent une croissance de 6,8 % par rapport à la même période l'année précédente. Cette croissance est en grande partie attribuable aux dépenses de portefeuilles (8,3 %), principalement celles de la santé et des services sociaux, de l'éducation, de l'enseignement supérieur ainsi que des transports et de la mobilité durable;
- des versements des revenus consacrés au Fonds des générations qui totalisent 483 millions de dollars.

Sommaire des résultats au 30 juin 2023 et perspectives budgétaires pour 2023-2024

(données non auditées, en millions de dollars, variation par rapport à la même période de l'année précédente)

	Résultats au 30 juin				Prévision pour l'exercice financier 2023-2024				
					Budget de mars 2023		Nouvelle estimation		
	2022-2023	2023-2024	Variation (M\$)	Variation (%)	Niveau (M\$)	Variation (%)	Révision (M\$)	Niveau (M\$)	Variation (%) ⁽⁶⁾
Revenus autonomes	28 582	28 603	21	0,1	117 989	1,8	-967	117 022	1,1
Transferts fédéraux	6 826	7 234	408	6,0	29 742	1,8	—	29 742	4,6
Total des revenus	35 408	35 837	429	1,2	147 731	1,8	-967	146 764	1,8
Dépenses de portefeuilles	-31 036	-33 616	-2 580	8,3	-138 392	1,2	—	-138 392	1,7
Service de la dette	-2 709	-2 424	285	-10,5	-9 464	-5,9	-75	-9 539	-5,6
Total des dépenses	-33 745	-36 040	-2 295	6,8	-147 856	0,7	-75	-147 931	1,2
Provisions pour éventualités	—	—	—	—	-1 500	—	1 000	-500	—
SURPLUS (DÉFICIT)⁽⁴⁾	1 663	-203	-1 866	—	-1 625	—	-42	-1 667	—
LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE									
Versements des revenus consacrés au Fonds des générations ⁽³⁾	-844	-483	361	—	-2 373	—	42	-2 331	—
SOLDE BUDGÉTAIRE⁽⁵⁾	819	-686	-1 505	—	-3 998	—	—	-3 998	—

► Perspectives budgétaires pour 2023-2024

L'évolution récente de l'activité économique et les conditions météorologiques qui ont affecté le Québec au cours de l'été 2023 entraînent une détérioration de 1,0 milliard de dollars du cadre financier. Le déficit budgétaire prévu dans le budget de mars 2023 est toutefois maintenu à 4,0 milliards de dollars pour 2023-2024, après versements des revenus consacrés au Fonds des générations.

- En effet, les révisions au cadre financier sont compensées par une utilisation équivalente de la provision pour éventualités.

Sur la base des résultats du premier trimestre et des facteurs actuellement connus qui affecteront le cadre financier d'ici la fin de l'exercice financier, les revenus devraient atteindre 146,8 milliards de dollars, alors que les dépenses, en incluant les versements des revenus consacrés au Fonds des générations et la provision pour éventualités, devraient s'établir à 150,8 milliards de dollars.

- Les revenus sont révisés à la baisse de 967 millions de dollars et devraient atteindre 146,8 milliards de dollars, soit une croissance annuelle de 1,8 %.
 - Les revenus autonomes excluant ceux des entreprises du gouvernement sont revus à la baisse de 317 millions de dollars en raison de l'évolution récente de la situation économique qui se traduit par une diminution des rentrées fiscales depuis le début de l'année financière.
 - Les revenus provenant des entreprises du gouvernement sont revus à la baisse de 650 millions de dollars en raison principalement de la diminution des exportations d'Hydro-Québec, découlant des faibles précipitations à l'été 2023 dans les régions géographiques où sont situés ses bassins principaux.
- Les dépenses sont révisées à la hausse de 75 millions de dollars et devraient s'établir à 147,9 milliards de dollars, leur croissance annuelle atteignant 1,2 %.
 - Les dépenses de portefeuilles demeurent inchangées par rapport à la prévision du budget 2023-2024 et devraient totaliser 138,4 milliards de dollars (croissance annuelle de 1,7 %).
 - Les coûts exceptionnels associés à la gestion des feux de forêt pendant l'été 2023, par exemple, seront financés à même les budgets disponibles en cours d'année.
 - Le service de la dette est révisé à la hausse de 75 millions de dollars, en raison des taux d'intérêt plus élevés que prévu, et devrait s'établir à 9,5 milliards de dollars (variation annuelle de -5,6 %).
- Les versements des revenus consacrés au Fonds des générations sont revus à la baisse de 42 millions de dollars et devraient atteindre 2,3 milliards de dollars, en raison de la diminution des revenus provenant des redevances hydrauliques.

► Information complémentaire

Il est prévu que le poids de la dette nette s'établisse à 38,1 % du PIB au 31 mars 2024, soit à 0,4 point de pourcentage de plus que prévu dans le budget de mars 2023, en raison entre autres d'une révision à la hausse de la dette nette au 31 mars 2023 et d'un niveau du PIB moindre qu'anticipé en 2022.

REVENUS

Revenus autonomes

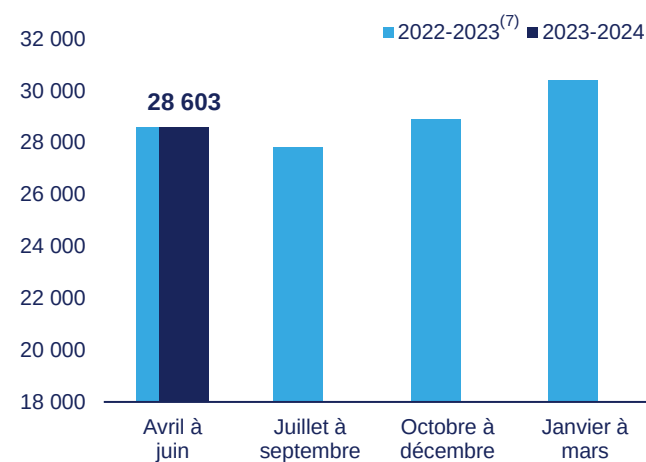
Faits saillants

Des revenus autonomes de **28,6 milliards de dollars** au 30 juin 2023.

Une **croissance cumulative de 0,1 %** par rapport à la même période de l'année précédente.

Revenus autonomes trimestriels

(en millions de dollars)



► Résultats au 30 juin 2023

Au 30 juin, les revenus autonomes s'élevaient à 28,6 milliards de dollars. Il s'agit d'une hausse de 21 millions de dollars (0,1 %) par rapport à la même période de l'année précédente.

Les **revenus fiscaux** ont diminué de 528 millions de dollars (-2,3 %), pour atteindre 22,7 milliards de dollars. Ces résultats s'expliquent par :

- la baisse de 344 millions de dollars (-3,2 %) de l'**impôt sur le revenu des particuliers**, due principalement à la baisse des deux premiers paliers d'imposition annoncée dans le budget 2023-2024;
- la hausse de 173 millions de dollars (9,2 %) des **cotisations pour les services de santé**, attribuable principalement à la croissance des salaires et traitements de 5,4 % pour les deux premiers trimestres de 2023;
- la baisse de 524 millions de dollars (-16,4 %) des revenus provenant des **impôts des sociétés**, causée notamment par la diminution de l'excédent d'exploitation net des sociétés de 8,8 % pour les deux premiers trimestres de 2023;
- la hausse de 160 millions de dollars (2,2 %) des **taxes à la consommation**, due à la croissance de 8,3 % de la consommation des ménages pour les deux premiers trimestres de 2023, elle-même soutenue par la bonne tenue du marché du travail. La croissance de la consommation des ménages est compensée en partie par le recul de 23,3 % des investissements résidentiels pour la même période.

Les **autres revenus autonomes** ont augmenté de 455 millions de dollars (10,5 %), pour atteindre 4,8 milliards de dollars, en raison de :

- la diminution des **droits et permis** de 230 millions de dollars (-14,5 %), découlant de la baisse des revenus miniers et des revenus perçus dans le cadre du système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre du Québec (SPEDE);
- l'augmentation des **revenus divers** de 685 millions de dollars (25,0 %), due entre autres à la hausse des revenus de vente de biens et services et des revenus d'intérêts sur les créances fiscales administrées par l'Agence du revenu du Québec.

Les **revenus provenant des entreprises du gouvernement** ont augmenté de 94 millions de dollars (9,1 %), pour s'établir à 1,1 milliard de dollars.

- Cette évolution est principalement attribuable à l'amélioration des résultats d'Investissement Québec, lesquels avaient été affectés en 2022-2023 par les résultats défavorables des marchés financiers.
- Elle est atténuée par la diminution des résultats d'Hydro-Québec, principalement liée à la baisse de la valeur de ses exportations, ainsi qu'à la baisse des résultats de loteries de Loto-Québec, cette dernière diminution découlant d'un retour à la normale des ventes après un engouement au premier trimestre de 2022-2023 occasionné par les gros lots exceptionnels offerts.

Revenus autonomes

(données non auditées, en millions de dollars, variation par rapport à la même période de l'année précédente)

	Résultats au 30 juin				Prévisions pour l'exercice financier 2023-2024				
	2022-2023	2023-2024	Variation (M\$)	Variation (%)	Budget de mars 2023		Révision (M\$)	Nouvelle estimation	
					Niveau (M\$)	Variation (%)		Niveau (M\$)	Variation (%) ⁽⁶⁾
Impôt sur le revenu et les biens									
– Impôt sur le revenu des particuliers	10 606	10 262	–344	–3,2	43 126	1,1	–60	43 066	2,3
– Cotisations pour les services de santé	1 883	2 056	173	9,2	7 944	1,3	40	7 984	0,1
– Impôts des sociétés	3 197	2 673	–524	–16,4	13 192	–0,5	–310	12 882	–2,7
– Impôt foncier scolaire	272	279	7	2,6	1 184	6,5	—	1 184	6,3
Taxes à la consommation	7 266	7 426	160	2,2	27 290	2,8	55	27 345	2,3
Revenus fiscaux	23 224	22 696	–528	–2,3	92 736	1,4	–275	92 461	1,4
Droits et permis	1 582	1 352	–230	–14,5	5 739	–4,0	–42	5 697	–0,9
Revenus divers	2 742	3 427	685	25,0	12 707	7,8	—	12 707	4,2
Autres revenus autonomes	4 324	4 779	455	10,5	18 446	3,8	–42	18 404	2,6
Total des revenus autonomes excluant ceux des entreprises du gouvernement	27 548	27 475	–73	–0,3	111 182	1,8	–317	110 865	1,6
Revenus provenant des entreprises du gouvernement	1 034	1 128	94	9,1	6 807	2,0	–650	6 157	–6,7
TOTAL	28 582	28 603	21	0,1	117 989	1,8	–967	117 022	1,1

► Perspectives budgétaires pour 2023-2024

Il est prévu que les revenus autonomes s'établissent à 117,0 milliards de dollars en 2023-2024 (croissance annuelle de 1,1 %), soit une révision à la baisse de 967 millions de dollars par rapport à la prévision du budget de mars 2023.

- L'évolution récente de la situation économique, la diminution des rentrées fiscales depuis le début de l'année financière et l'harmonisation du régime fiscal du Québec avec les mesures annoncées par le gouvernement fédéral devraient se traduire par des revenus autonomes excluant ceux des entreprises du gouvernement moindres de 317 millions de dollars pour 2023-2024.
 - La baisse de 60 millions de dollars de l'impôt sur le revenu des particuliers s'explique par des retenues à la source plus faibles que prévu en 2022-2023, qui influencent à la baisse la prévision pour 2023-2024. Cet effet est toutefois atténué par la révision à la hausse de 2,1 points de pourcentage de la croissance des salaires et traitements au deuxième trimestre de 2023. Considérant les résultats préliminaires de 2022-2023 et la révision à la baisse de 60 millions de dollars en 2023-2024, la croissance prévue passe de 1,1 % à 2,3 %.
 - La hausse de 40 millions de dollars des cotisations pour les services de santé s'explique par des salaires et traitements supérieurs aux attentes au deuxième trimestre de 2023. Considérant les résultats préliminaires de 2022-2023 et la révision à la hausse de 40 millions de dollars en 2023-2024, la croissance prévue passe de 1,3 % à 0,1 %.
 - La baisse de 310 millions de dollars des impôts des sociétés s'explique par la révision à la baisse de 1,6 point de pourcentage de la croissance de l'excédent d'exploitation net des sociétés en 2022 et de 0,6 point de pourcentage à la baisse pour les deux premiers trimestres de 2023, qui donne lieu à des recettes plus faibles que prévu. Considérant les résultats préliminaires de 2022-2023 et la révision à la baisse de 310 millions de dollars en 2023-2024, la croissance prévue passe de -0,5 % à -2,7 %.
 - La hausse de 55 millions de dollars des taxes à la consommation découle de l'harmonisation du régime de la TVQ avec une mesure du gouvernement fédéral modifiant le traitement des services de compensation relatifs aux cartes de paiement sous le régime de la TPS/TVH (*Bulletin d'information 2023-3* du 6 avril 2023). Considérant les résultats préliminaires de 2022-2023 et la révision à la hausse de 55 millions de dollars en 2023-2024, la croissance prévue passe de 2,8 % à 2,3 %.
 - La baisse de 42 millions de dollars des droits et permis provient d'une diminution des revenus de redevances hydrauliques. Considérant les résultats préliminaires de 2022-2023 et la révision à la baisse de 42 millions de dollars en 2023-2024, la croissance prévue passe de -4,0 % à -0,9 %.
- La prévision des revenus provenant des entreprises du gouvernement est revue à la baisse de 650 millions de dollars. Cette révision s'explique principalement par la diminution des revenus provenant d'Hydro-Québec, liée à la baisse de ses exportations découlant des faibles précipitations à l'été 2023 dans les régions géographiques où sont situés ses bassins principaux. Considérant les résultats préliminaires de 2022-2023 et la révision à la baisse de 650 millions de dollars en 2023-2024, la croissance prévue passe de 2,0 % à -6,7 %.

Composition des revenus autonomes

Les revenus autonomes excluant ceux des entreprises du gouvernement se composent principalement de revenus fiscaux, soit l'impôt sur le revenu des particuliers, les cotisations pour les services de santé, les impôts des sociétés, l'impôt foncier scolaire et les taxes à la consommation.

- Leur évolution reflète généralement celle de l'activité économique au Québec et les modifications apportées aux régimes fiscaux.

Les revenus autonomes comprennent également d'autres sources de revenus :

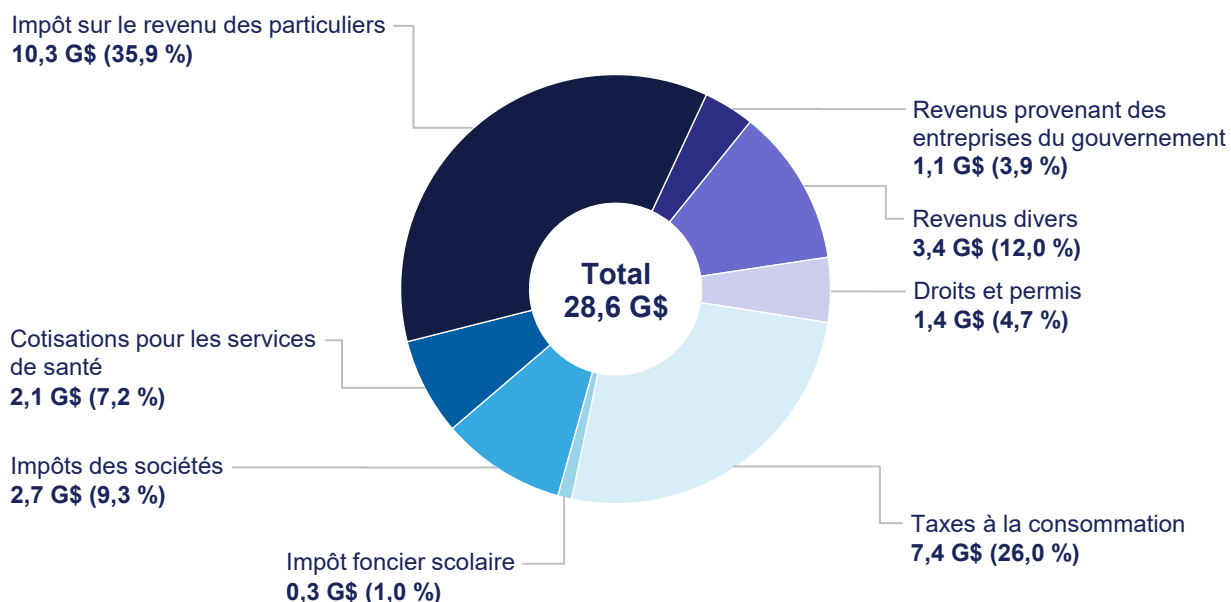
- les droits et permis, notamment les revenus du marché du carbone;
- les revenus divers, tels que les intérêts, la vente de biens et services ainsi que les amendes, confiscations et recouvrements.

Les entreprises du gouvernement sont composées des sociétés publiques qui possèdent une vocation commerciale, une autonomie de gestion et une autosuffisance financière.

- Les revenus provenant des entreprises du gouvernement correspondent essentiellement aux résultats nets de ces sociétés.

Revenus autonomes au 30 juin 2023

(en milliards de dollars et en pourcentage des revenus autonomes totaux)



REVENUS

Transferts fédéraux

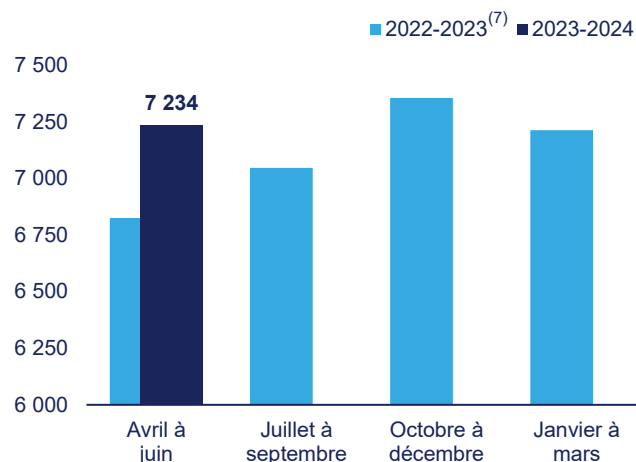
Faits saillants

Des transferts fédéraux de **7,2 milliards de dollars** au 30 juin 2023.

Une **croissance cumulative de 6,0 %** par rapport à la même période de l'année précédente.

Transferts fédéraux trimestriels

(en millions de dollars)



► Résultats au 30 juin 2023

Au 30 juin, les transferts fédéraux totalisaient 7,2 milliards de dollars. Il s'agit d'une hausse de 408 millions de dollars (6,0 %) comparativement à la même période de l'année précédente. Cette variation est principalement attribuable à une augmentation des revenus provenant des transferts pour la santé.

- Les revenus provenant des **transferts pour la santé** ont augmenté de 366 millions de dollars (20,3 %), pour atteindre 2,2 milliards de dollars, notamment en raison de la croissance du Transfert canadien en matière de santé (TCS), liée à la variation du PIB nominal canadien et à un relèvement ponctuel de 2,0 milliards de dollars de ce transfert (la part du Québec étant de 447 millions de dollars).

Transferts fédéraux

(données non auditées, en millions de dollars, variation par rapport à la même période de l'année précédente)

	Résultats au 30 juin				Prévisions pour l'exercice financier 2023-2024				
					Budget de mars 2023		Nouvelle estimation		
	2022-2023	2023-2024	Variation (M\$)	Variation (%)	Niveau (M\$)	Variation (%)	Révision (M\$)	Niveau (M\$)	Variation (%) ⁽⁶⁾
Péréquation	3 417	3 509	92	2,7	14 037	2,7	—	14 037	2,7
Transferts pour la santé	1 799	2 165	366	20,3	8 660	21,6	—	8 660	22,3
Transferts pour l'enseignement postsecondaire et les autres programmes sociaux	373	342	-31	-8,3	1 366	5,6	—	1 366	5,6
Autres programmes ⁽⁸⁾	1 237	1 218	-19	-1,5	5 679	-20,5	—	5 679	-11,3
TOTAL	6 826	7 234	408	6,0	29 742	1,8	—	29 742	4,6

► Perspectives budgétaires pour 2023-2024

Les transferts fédéraux devraient atteindre 29,7 milliards de dollars en 2023-2024, soit le même niveau que celui estimé lors du budget 2023-2024.

Composition des transferts fédéraux

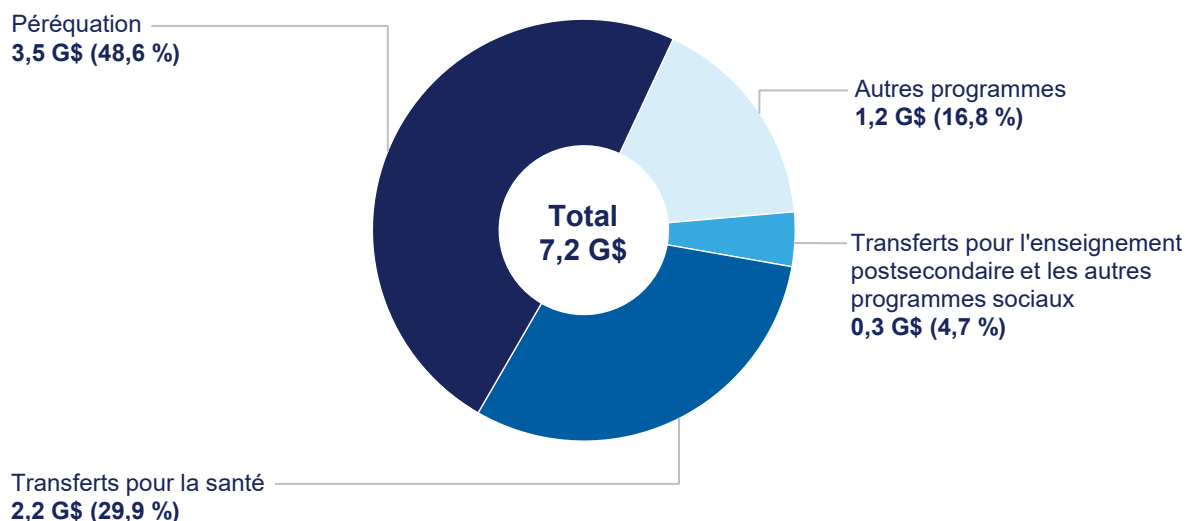
Les revenus de transferts fédéraux correspondent aux revenus du gouvernement fédéral qui sont versés au Québec en vertu de la Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces, ainsi qu'aux revenus des autres programmes qui découlent d'ententes bilatérales.

Ces revenus proviennent principalement :

- du programme de péréquation;
- du Transfert canadien en matière de santé (TCS);
- du Transfert canadien en matière de programmes sociaux (TCPS);
- des autres programmes découlant d'ententes avec le gouvernement fédéral sur divers domaines (ex. : l'intégration des immigrants, l'apprentissage et la garde des jeunes enfants, le marché du travail et les infrastructures).

Transferts fédéraux au 30 juin 2023

(en milliards de dollars et en pourcentage des revenus totaux de transferts fédéraux)



DÉPENSES

Dépenses de portefeuilles et service de la dette

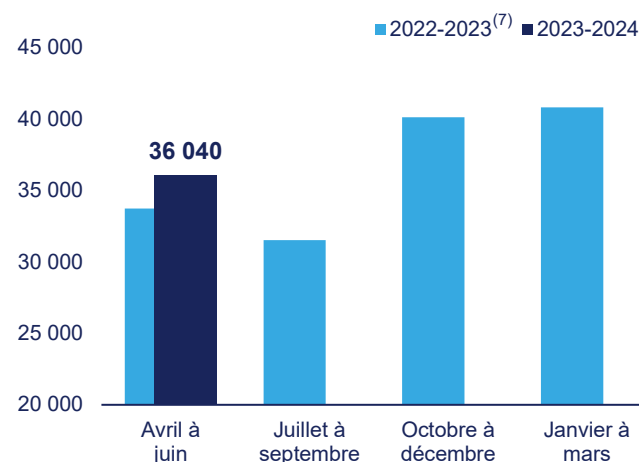
Faits saillants

Des dépenses
de **36,0 milliards de dollars**
réalisées au 30 juin 2023.

Une **croissance cumulative de 6,8 %**
par rapport à la même période
de l'année précédente.

Dépenses trimestrielles

(en millions de dollars)



► Résultats au 30 juin 2023

Au 30 juin, les dépenses totalisaient 36,0 milliards de dollars. Il s'agit d'une augmentation de 2,3 milliards de dollars (6,8 %) comparativement à la même période de l'année précédente.

Les **dépenses de portefeuilles** ont augmenté de 2,6 milliards de dollars (8,3 %) pour s'établir à 33,6 milliards de dollars. En plus de découler de l'évolution attendue des coûts liés à la prestation des services publics, la croissance observée au 30 juin 2023 s'explique par ces facteurs :

- les dépenses du portefeuille **Santé et Services sociaux** ont augmenté de 857 millions de dollars (6,1 %), pour atteindre 14,9 milliards de dollars. Cette augmentation est notamment attribuable à la bonification du montant pour le soutien des aînés annoncée en décembre 2022;
- les dépenses du portefeuille **Éducation** ont augmenté de 438 millions de dollars (8,4 %), pour atteindre 5,6 milliards de dollars. Cette hausse est notamment attribuable à l'évolution des clientèles et de la rémunération du personnel des centres de services scolaires et des commissions scolaires;
- les dépenses du portefeuille **Enseignement supérieur** ont augmenté de 314 millions de dollars (13,9 %), pour atteindre 2,6 milliards de dollars. Cette hausse découle principalement du nouveau programme de bourses incitatives Perspective Québec mis en place en septembre 2022;
- les dépenses du portefeuille **Famille** ont augmenté de 77 millions de dollars (4,0 %), pour atteindre 2,0 milliards de dollars. Cette évolution est notamment attribuable au financement de nouvelles places en services de garde subventionnés;
- les dépenses du portefeuille **Transports et Mobilité durable** ont augmenté de 389 millions de dollars (37,2 %), pour atteindre 1,4 milliard de dollars. Cette hausse s'explique principalement par les subventions ponctuelles versées aux sociétés de transport pour soutenir le transport collectif;

- les dépenses du portefeuille **Emploi et Solidarité sociale** ont augmenté de 109 millions de dollars (8,4 %), pour atteindre 1,4 milliard de dollars. Cette évolution s'explique principalement par une augmentation liée aux programmes d'aide financière de dernier recours;
- les dépenses du portefeuille **Affaires municipales et Habitation** ont diminué de 47 millions de dollars (-5,5 %), pour atteindre 802 millions de dollars. Cette variation est principalement attribuable aux coûts moins élevés des projets d'infrastructures en début d'année comparativement au premier trimestre de 2022-2023;
- les dépenses du portefeuille **Économie, Innovation et Énergie** ont augmenté de 143 millions de dollars (25,6 %), pour atteindre 701 millions de dollars. Cette augmentation est notamment attribuable à la hausse du crédit relatif à l'investissement et à l'innovation;
- les dépenses du portefeuille **Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs** ont augmenté de 56 millions de dollars (20,7 %), pour atteindre 327 millions de dollars. Cette évolution est notamment attribuable aux coûts des actions qui contribuent à la réduction des émissions de gaz à effet de serre;
- les dépenses des **autres portefeuilles** ont augmenté de 244 millions de dollars (6,7 %), pour atteindre 3,9 milliards de dollars.

Les dépenses du **service de la dette** ont, quant à elles, diminué de 285 millions de dollars (-10,5 %), pour s'établir à 2,4 milliards de dollars. Cette diminution s'explique principalement par la non-récurrence de pertes sur disposition d'actifs dans le cadre de la gestion des activités de placement du Fonds d'amortissement afférent à des emprunts du gouvernement. La hausse rapide des taux d'intérêt en 2022-2023 avait entraîné des pertes importantes.

Dépenses

(données non auditées, en millions de dollars, variation par rapport à la même période de l'année précédente)

	Résultats au 30 juin				Prévisions pour l'exercice financier 2023-2024				
					Budget de mars 2023		Nouvelle estimation		
	2022- 2023 ⁽⁹⁾	2023- 2024	Variation (M\$)	Variation (%)	Niveau (M\$)	Variation (%)	Révision (M\$)	Niveau (M\$)	Variation (%) ⁽⁶⁾
Santé et Services sociaux	14 034	14 891	857	6,1	59 015	1,6	—	59 015	1,6
Éducation	5 188	5 626	438	8,4	20 203	6,0	—	20 203	6,0
Enseignement supérieur	2 259	2 573	314	13,9	10 480	5,0	—	10 480	5,0
Famille	1 925	2 002	77	4,0	8 210	5,8	—	8 210	5,8
Transports et Mobilité durable	1 046	1 435	389	37,2	6 957	-1,3	—	6 957	-1,3
Emploi et Solidarité sociale	1 290	1 399	109	8,4	5 250	-42,5	—	5 250	-42,5
Affaires municipales et Habitation	849	802	-47	-5,5	4 546	-2,9	—	4 546	-2,9
Économie, Innovation et Énergie	558	701	143	25,6	3 680	12,3	—	3 680	12,3
Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs	271	327	56	20,7	2 283	14,0	—	2 283	14,0
Autres portefeuilles	3 616	3 860	244	6,7	17 769	13,5	—	17 769	13,5
Dépenses de portefeuilles	31 036	33 616	2 580	8,3	138 392	1,2	—	138 392	1,7
Service de la dette	2 709	2 424	-285	-10,5	9 464	-5,9	75	9 539	-5,6
TOTAL	33 745	36 040	2 295	6,8	147 856	0,7	75	147 931	1,2

► Perspectives budgétaires pour 2023-2024

Il est prévu que les dépenses s'établissent à 147,9 milliards de dollars en 2023-2024 (croissance annuelle de 1,2 %), soit une révision à la hausse de 75 millions de dollars par rapport à la prévision du budget de mars 2023.

- Les dépenses de portefeuilles demeurent inchangées par rapport à la prévision du budget 2023-2024 et devraient totaliser 138,4 milliards de dollars (croissance annuelle de 1,7 %).
 - Les coûts exceptionnels associés à la gestion des feux de forêt pendant l'été 2023, par exemple, seront financés à même les budgets disponibles en cours d'année.
- Le service de la dette est révisé à la hausse de 75 millions de dollars, en raison des taux d'intérêt plus élevés que prévu, et devrait s'établir à 9,5 milliards de dollars (variation annuelle de -5,6 %).

Composition des dépenses de portefeuilles

Les dépenses de portefeuilles représentent l'ensemble des ressources consacrées à la prestation des services publics. Le gouvernement met sur pied des programmes qui sont administrés directement par les entités gouvernementales tels les ministères et organismes.

- Les programmes et les entités sous la responsabilité d'un ministre représentent un portefeuille.

Les dépenses d'un portefeuille se composent :

- des dépenses de programmes;
- des dépenses réalisées notamment par les fonds spéciaux, les organismes autres que budgétaires ainsi que les organismes des réseaux de la santé et des services sociaux, de l'éducation et de l'enseignement supérieur;
- des dépenses financées par le régime fiscal, lesquelles sont constituées des crédits d'impôt remboursables et de la dépense pour créances douteuses associée aux revenus fiscaux.

La composition et le niveau de dépenses de chaque portefeuille varient selon la nature de la fonction et des programmes sous la responsabilité du ministre. Ainsi, certains portefeuilles auront plus de dépenses que d'autres, en fonction de leur mission.

En 2023-2024, il y a 24 portefeuilles ministériels. Les trois principaux, soit Santé et services sociaux, Éducation et Enseignement supérieur, représentent près de 65 % des dépenses de portefeuilles.

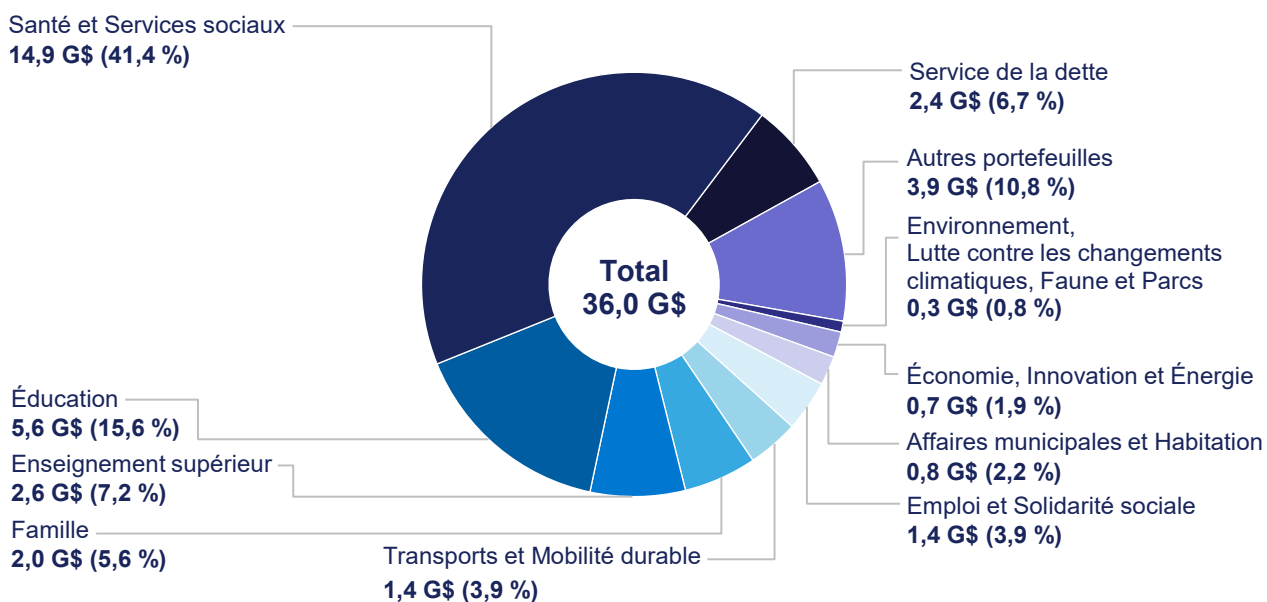
Composition du service de la dette

Le service de la dette correspond à la somme des intérêts sur la dette directe ainsi que des intérêts sur le passif au titre des régimes de retraite et des autres avantages sociaux futurs des employés des secteurs public et parapublic.

Il dépend notamment de la taille de la dette et des taux d'intérêt sur les marchés financiers. Chaque année, le gouvernement doit consacrer une part des revenus de l'État au paiement des intérêts.

Dépenses au 30 juin 2023

(en milliards de dollars et en pourcentage des dépenses totales)



DETTE

Au 31 mars 2024, il est prévu que la dette nette s'établisse à 216,1 milliards de dollars, soit à 38,1 % du PIB. Par rapport au budget de mars 2023, il s'agit d'une révision à la hausse de 1,7 milliard de dollars ou de 0,4 point de pourcentage du PIB.

Dette nette au 31 mars 2024

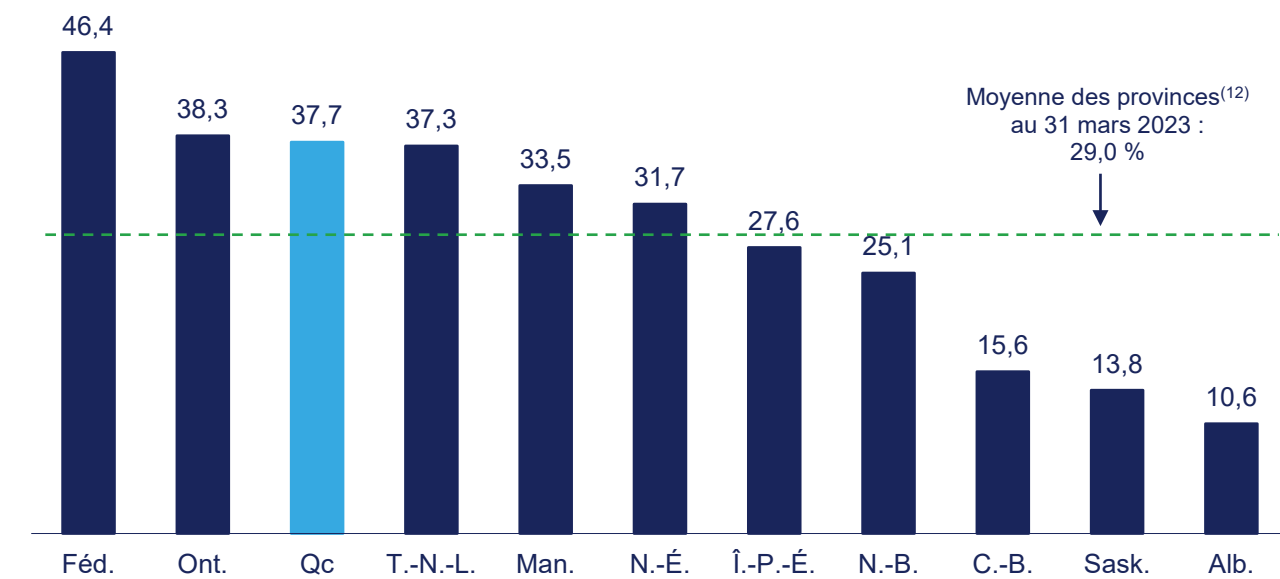
(en millions de dollars)

	Budget de mars 2023	Révision ⁽¹⁰⁾	Nouvelle estimation
DETTE NETTE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	206 845	1 612	208 457
EN % DU PIB	37,4	0,3	37,7
Déficit (surplus) budgétaire	3 998	—	3 998
Immobilisations	5 974	—	5 974
Versements des revenus consacrés au Fonds des générations	-2 373	42	-2 331
Variation totale	7 599	42	7 641
DETTE NETTE À LA FIN DE L'EXERCICE	214 444	1 654	216 098
EN % DU PIB	37,7	0,4	38,1

Au 31 mars 2023, la dette nette au PIB du Québec se situait à 37,7 %, comparativement à 29,0 % pour la moyenne des provinces. Le gouvernement s'est engagé à réduire graduellement la dette nette du Québec à l'intérieur d'une fourchette allant de 27,5 % du PIB à 32,5 % du PIB d'ici 15 ans, soit à l'horizon de l'année financière 2037-2038.

Dette nette des gouvernements au Canada au 31 mars 2023⁽¹¹⁾

(en pourcentage du PIB)



SURPLUS OU BESOINS FINANCIERS NETS

Pour la période d'avril à juin 2023, les besoins financiers nets atteignent 8,8 milliards de dollars et s'expliquent par :

- le déficit de 203 millions de dollars résultant de la différence entre les revenus et les dépenses du gouvernement;
- les besoins financiers de 1,2 milliard de dollars pour les placements, prêts et avances, qui découlent notamment d'une augmentation de la valeur de consolidation des entreprises du gouvernement⁽¹³⁾;
- les besoins financiers de 763 millions de dollars liés aux immobilisations du gouvernement, dus principalement à des investissements de 2,0 milliards de dollars, notamment pour la réfection et la construction d'établissements de santé, investissements compensés en partie par les dépenses d'amortissement de 1,2 milliard de dollars⁽¹³⁾;
- les besoins financiers de 545 millions de dollars liés au passif des régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs, qui résultent du versement des prestations aux employés de l'État de 1,7 milliard de dollars compensé par le coût net des régimes de 1,2 milliard de dollars⁽¹³⁾;
- les besoins financiers de 5,5 milliards de dollars provenant des autres comptes⁽¹⁴⁾, besoins qui découlent notamment de déboursés relatifs à des dépenses comptabilisées à la fin de 2022-2023;
- les besoins financiers de 483 millions de dollars générés par les versements au Fonds des générations.

Surplus ou besoins financiers nets

(données non auditées, en millions de dollars)

	Avril à juin	
	2022-2023	2023-2024
SURPLUS (DÉFICIT)	1 663	-203
Opérations non budgétaires		
Placements, prêts et avances	2 192	-1 248
Immobilisations	-364	-763
Régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs	-858	-545
Autres comptes ⁽¹⁴⁾	-6 119	-5 517
Versements au Fonds des générations	-844	-483
Total des opérations non budgétaires	-5 993	-8 556
SURPLUS (BESOINS) FINANCIERS NETS	-4 330	-8 759

Composition des surplus ou besoins financiers nets

Les revenus et les dépenses du gouvernement sont établis selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

- Les revenus sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés et les dépenses, lorsqu'elles sont réalisées, sans égard au moment où ont lieu les encaissements et les décaissements.

Les surplus ou besoins financiers nets, quant à eux, sont constitués de l'écart entre les encaissements et les décaissements résultant des activités du gouvernement. Pour pourvoir à ses besoins financiers nets, le gouvernement a recours à diverses sources de financement, dont sa trésorerie et ses emprunts.

Les diverses rubriques des besoins financiers nets représentent les encaissements et les décaissements nets générés par les investissements du gouvernement en prêts, en placements, en participations dans ses entreprises et en immobilisations, par les régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs ainsi que par les autres comptes.

- Cette dernière rubrique comprend notamment le paiement des comptes fournisseurs et la perception des comptes débiteurs. Les versements au Fonds des générations créent également des besoins financiers.

PROGRAMME DE FINANCEMENT ET EMPRUNTS RÉALISÉS

Le programme de financement correspond aux emprunts à long terme qui sont effectués pour, notamment, rembourser les emprunts qui arrivent à échéance et financer les investissements en immobilisations du gouvernement. Pour l'année 2023-2024, le programme s'établit à 25,3 milliards de dollars.

- Dans le budget 2023-2024, le programme présenté s'élevait à 29,5 milliards de dollars. Cette somme est maintenant réduite du financement réalisé par anticipation en 2022-2023 (2,2 milliards de dollars) et de l'augmentation de l'encours des bons du Trésor au 31 mars 2024 (2,0 milliards de dollars).

Depuis le début de l'année 2023-2024⁽¹⁾, les emprunts réalisés s'élevaient à 17,0 milliards de dollars, soit à près de 67,3 % du programme prévu.

- Les obligations conventionnelles en dollars canadiens sont le principal instrument d'emprunt utilisé.
- Les emprunts sur les marchés étrangers représentent 42,7 % des emprunts réalisés jusqu'à maintenant en 2023-2024.

Sommaire des emprunts à long terme réalisés en 2023-2024⁽¹⁾

Devises	En M\$	En %
DOLLAR CANADIEN		
Obligations conventionnelles	8 447	49,6
Obligations vertes	591	3,5
Produits d'épargne émis par Épargne Placements Québec	571	3,4
Immigrants investisseurs ⁽¹⁵⁾	138	0,8
Sous-total	9 747	57,3
AUTRES DEVISES		
Dollar américain	6 702	39,3
Franc suisse	586	3,4
Sous-total	7 288	42,7
TOTAL	17 035	100,0

Sommaire des remboursements d'emprunts à long terme réalisés en 2023-2024⁽¹⁶⁾

Devises	En M\$
DOLLAR CANADIEN	
Obligations conventionnelles	3 370
Autres	544
Sous-total	3 914
AUTRES DEVISES	
Dollar américain	1 180
Euro	1 484
Sous-total	2 664
TOTAL	6 578

ANNEXE 1 : RÉSULTATS ET PERSPECTIVES BUDGÉTAIRES POUR 2023-2024

Résultats et perspectives budgétaires pour 2023-2024 – Solde budgétaire

(niveau et révision en millions de dollars, variation en pourcentage par rapport à la même période de l'année précédente)

	Résultats au 30 juin 2023		Prévisions pour l'exercice financier 2023-2024				
			Budget de mars 2023		Nouvelle estimation		
	Niveau (M\$)	Variation (%)	Niveau (M\$)	Variation (%)	Révision (M\$)	Niveau (M\$)	Variation (%) ⁽⁶⁾
Revenus							
Revenus autonomes	28 603	0,1	117 989	1,8	-967	117 022	1,1
Transferts fédéraux	7 234	6,0	29 742	1,8	—	29 742	4,6
Sous-total – Revenus	35 837	1,2	147 731	1,8	-967	146 764	1,8
Dépenses							
Dépenses de portefeuilles	-33 616	8,3	-138 392	1,2	—	-138 392	1,7
Service de la dette	-2 424	-10,5	-9 464	-5,9	-75	-9 539	-5,6
Sous-total – Dépenses	-36 040	6,8	-147 856	0,7	-75	-147 931	1,2
Provision pour éventualités	—	—	-1 500	—	1 000	-500	—
SURPLUS (DÉFICIT)⁽⁴⁾	-203	—	-1 625	—	-42	-1 667	—
LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE							
Versements des revenus consacrés au Fonds des générations ⁽³⁾	-483	—	-2 373	—	42	-2 331	—
SOLDE BUDGÉTAIRE⁽⁵⁾	-686	—	-3 998	—	—	-3 998	—

ANNEXE 1 : RÉSULTATS ET PERSPECTIVES BUDGÉTAIRES POUR 2023-2024 (SUITE)

Résultats et perspectives budgétaires pour 2023-2024 – Revenus

(niveau et révision en millions de dollars, variation en pourcentage par rapport à la même période de l'année précédente)

	Résultats au 30 juin 2023		Prévisions pour l'exercice financier 2023-2024				
			Budget de mars 2023		Nouvelle estimation		
	Niveau (M\$)	Variation (%)	Niveau (M\$)	Variation (%)	Révision (M\$)	Niveau (M\$)	Variation (%)(6)
Revenus autonomes							
Impôt sur le revenu et les biens							
– Impôt sur le revenu des particuliers	10 262	–3,2	43 126	1,1	–60	43 066	2,3
– Cotisations pour les services de santé	2 056	9,2	7 944	1,3	40	7 984	0,1
– Impôts des sociétés	2 673	–16,4	13 192	–0,5	–310	12 882	–2,7
– Impôt foncier scolaire	279	2,6	1 184	6,5	—	1 184	6,3
Taxes à la consommation	7 426	2,2	27 290	2,8	55	27 345	2,3
Sous-total – Revenus fiscaux	22 696	–2,3	92 736	1,4	–275	92 461	1,4
Droits et permis	1 352	–14,5	5 739	–4,0	–42	5 697	–0,9
Revenus divers	3 427	25,0	12 707	7,8	—	12 707	4,2
Sous-total – Autres revenus autonomes	4 779	10,5	18 446	3,8	–42	18 404	2,6
Total des revenus autonomes excluant ceux des entreprises du gouvernement	27 475	–0,3	111 182	1,8	–317	110 865	1,6
Revenus provenant des entreprises du gouvernement	1 128	9,1	6 807	2,0	–650	6 157	–6,7
Total des revenus autonomes	28 603	0,1	117 989	1,8	–967	117 022	1,1
Transferts fédéraux							
Péréquation	3 509	2,7	14 037	2,7	—	14 037	2,7
Transferts pour la santé	2 165	20,3	8 660	21,6	—	8 660	22,3
Transferts pour l'enseignement postsecondaire et les autres programmes sociaux	342	–8,3	1 366	5,6	—	1 366	5,6
Autres programmes ⁽⁸⁾	1 218	–1,5	5 679	–20,5	—	5 679	–11,3
Sous-total – Transferts fédéraux	7 234	6,0	29 742	1,8	—	29 742	4,6
TOTAL DES REVENUS	35 837	1,2	147 731	1,8	–967	146 764	1,8

ANNEXE 1 : RÉSULTATS ET PERSPECTIVES BUDGÉTAIRES POUR 2023-2024 (SUITE)

Résultats et perspectives budgétaires pour 2023-2024 – Dépenses

(niveau et révision en millions de dollars, variation en pourcentage par rapport à la même période de l'année précédente)

	Résultats au 30 juin 2023		Prévisions pour l'exercice financier 2023-2024				
			Budget de mars 2023		Nouvelle estimation		
	Niveau (M\$)	Variation (%)	Niveau (M\$)	Variation (%)	Révision (M\$)	Niveau (M\$)	Variation (%) ⁽⁶⁾
Dépenses de portefeuilles							
Santé et Services sociaux	14 891	6,1	59 015	1,6	—	59 015	1,6
Éducation	5 626	8,4	20 203	6,0	—	20 203	6,0
Enseignement supérieur	2 573	13,9	10 480	5,0	—	10 480	5,0
Famille	2 002	4,0	8 210	5,8	—	8 210	5,8
Transports et Mobilité durable	1 435	37,2	6 957	-1,3	—	6 957	-1,3
Emploi et Solidarité sociale	1 399	8,4	5 250	-42,5	—	5 250	-42,5
Affaires municipales et Habitation	802	-5,5	4 546	-2,9	—	4 546	-2,9
Économie, Innovation et Énergie	701	25,6	3 680	12,3	—	3 680	12,3
Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs	327	20,7	2 283	14,0	—	2 283	14,0
Autres portefeuilles	3 860	6,7	17 769	13,5	—	17 769	13,5
Sous-total – Dépenses de portefeuilles	33 616	8,3	138 392	1,2	—	138 392	1,7
Service de la dette	2 424	-10,5	9 464	-5,9	75	9 539	-5,6
TOTAL DES DÉPENSES	36 040	6,8	147 856	0,7	75	147 931	1,2

ANNEXE 2 : ÉVOLUTION DE CERTAINES VARIABLES ÉCONOMIQUES

Indicateurs économiques récents au Québec⁽¹⁷⁾

(variation en pourcentage par rapport à la période précédente, sauf indication contraire)

	Mai	Juin	Juill.	Août	Trimestres de 2023				2023	
					1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	Prév.	Obs. ⁽¹⁸⁾
PIB réel par industrie	-0,1	0,1	—	—	0,4	-0,5	—	—	0,6	0,5
Création d'emplois (en milliers)	1,6	-8,4	-8,5	14,8	47,8	2,5	—	—	63,2	112,6
Taux de chômage (en pourcentage)	4,0	4,4	4,5	4,3	4,1	4,2	—	—	4,6	4,2
Ventes au détail (en termes nominaux)	-1,6	1,3	—	—	1,4	-0,4	—	—	2,3	4,0
Indice des prix à la consommation ⁽¹⁹⁾	4,0	3,6	3,9	4,6	5,5	4,1	—	—	3,5	4,7
Mises en chantier (en milliers)	31,2	35,3	38,4	53,1	36,1	33,6	—	—	50,1	40,7
PIB réel	—	—	—	—	0,3	-0,5	—	—	0,6	0,5
PIB (en termes nominaux)	—	—	—	—	1,1	0,9	—	—	2,7	4,0
Consommation des ménages (en termes nominaux)	—	—	—	—	2,0	0,6	—	—	4,5	8,3
Salaires et traitements (en termes nominaux)	1,1	0,8	—	—	1,5	1,7	—	—	3,7	5,4
Excédent d'exploitation net des sociétés (en termes nominaux)	—	—	—	—	-2,3	-2,5	—	—	-4,9	-8,8

Informations financières consolidées

Les résultats consolidés regroupent les résultats de l'ensemble des entités faisant partie du périmètre comptable du gouvernement, c'est-à-dire qui sont sous son contrôle. Afin d'établir les résultats consolidés, le gouvernement élimine les opérations entre les entités du périmètre comptable. Des informations additionnelles sur l'organisation financière du gouvernement et le financement des services publics peuvent être consultées aux pages 14 à 19 du document *Processus et documentation budgétaires : une reddition de comptes sur les finances publiques de l'État*.

Notes

- (1) Il s'agit des emprunts à long terme réalisés du 1^{er} avril au 28 septembre 2023.
- (2) La provision pour éventualités ainsi que les versements des revenus consacrés au Fonds des générations sont présentés dans les dépenses à des fins d'illustration.
- (3) Les revenus consacrés au Fonds des générations ont été comptabilisés conformément aux modifications annoncées dans le budget de mars 2023. À compter de 2023-2024, les trois sources de revenus consacrées au Fonds des générations sont les suivantes : les redevances hydrauliques, versées par Hydro-Québec et les producteurs privés d'hydroélectricité; une contribution additionnelle d'Hydro-Québec, fixée à 650 millions de dollars par année et prise à même le dividende versé par Hydro-Québec au gouvernement; et les revenus provenant du placement des sommes constituant le Fonds des générations. Des modifications à la Loi sur la réduction de la dette et instituant le Fonds des générations seront proposées à cet égard.
- (4) Il s'agit du solde au sens des comptes publics.
- (5) Il s'agit du solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire.
- (6) La variation en pourcentage a été actualisée sur la base des résultats 2022-2023 publiés dans le *Rapport mensuel des opérations financières préliminaire au 31 mars 2023*, à l'exception de la ventilation des dépenses de portefeuilles, car le reclassement reflétant la nouvelle structure ministérielle n'était pas encore disponible.
- (7) Les résultats pour 2022-2023 sont les données publiées dans le *Rapport mensuel des opérations financières préliminaire au 31 mars 2023*. Les résultats réels seront connus lors de la publication des comptes publics.
- (8) Une diminution des revenus provenant des autres programmes est prévue en 2023-2024, et ce, en raison de la non-récurrence de certaines aides du gouvernement fédéral.
- (9) Certaines dépenses ont été reclassées entre les portefeuilles pour qu'elles tiennent compte du passage à la structure budgétaire 2023-2024.
- (10) La révision à la hausse de la dette nette au début de l'exercice s'explique par des investissements en immobilisations plus élevés que prévu en 2022-2023 (1,2 milliard de dollars), une révision à la hausse du déficit au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire en 2022-2023 (101 millions de dollars) et des revenus consacrés au Fonds des générations moins élevés que prévu (269 millions de dollars). Il s'agit d'éléments d'information tirés du *Rapport mensuel des opérations financières préliminaire au 31 mars 2023* publié le 29 juin 2023.
- (11) Sources : Comptes publics et documents budgétaires des gouvernements.
- (12) Cette moyenne est obtenue en divisant la somme des dettes provinciales par la somme des PIB provinciaux.
- (13) Ces éléments, qui sont inclus dans le surplus (déficit) budgétaire du gouvernement, sont éliminés des opérations non budgétaires, car ils n'ont pas d'effet sur les liquidités.
- (14) Les surplus ou besoins financiers relatifs aux autres comptes peuvent varier de façon importante d'un mois à l'autre, notamment en fonction du moment où le gouvernement encaisse ou décaisse les sommes relatives à ses activités. Par exemple, lorsque le dernier jour d'un mois n'est pas un jour ouvrable, les remises relatives à la TVQ sont encaissées au début du mois suivant, de sorte que l'équivalent de deux mois de remises peut être encaissé au cours d'un même mois.
- (15) Ces emprunts proviennent des sommes avancées par les immigrants investisseurs. Ces sommes sont prêtées au gouvernement par l'intermédiaire d'Investissement Québec.
- (16) Il s'agit des remboursements d'emprunts à long terme réalisés du 1^{er} avril au 29 septembre 2023.
- (17) Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada et Société canadienne d'hypothèques et de logement.
- (18) Il s'agit du cumulatif des périodes disponibles par rapport à la même période de l'année précédente.
- (19) Il s'agit de la variation par rapport à l'année précédente.

Pour tout renseignement, communiquer avec la Direction des communications du ministère des Finances, à info@finances.gouv.qc.ca.

Le présent rapport est accessible sur le site Web du ministère des Finances : www.finances.gouv.qc.ca.